



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Le projet porte sur la réalisation d'essais d'un démonstrateur de cuve de 100m³ contenant de l'hydrogène liquide en conditions cryogéniques, à faible pression.
Ce projet a pour but de participer à la validation d'un concept de cuve pour le transport par voie maritime d'hydrogène.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

ARIANEGROUP

Raison sociale

ARIANEGROUP SAS

N° SIRET

5 1 9 0 3 2 2 4 7 0 0 0 7 3

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

Monsieur

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
4715.1	Augmentation des stockages d'hydrogène de 7t, sans modification du régime ICPE du site (A SSH), portant la quantité totale susceptible d'être présente sur le site à 90t
4718	Rajout de 70kg de propane pour le fonctionnement d'une torchère, sans modification du régime sur cette rubrique (A SSB)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet inclut les éléments suivants;

- Un démonstrateur de cuve pour accueillir soit de l'azote liquide, soit de l'hydrogène liquide d'un volume de 100m³;
- Une fosse de rétention maçonnée accueillant le démonstrateur de cuve listé ci-dessus;
- Une torchère;
- Un réservoir de stockage d'azote liquide de 50m³;
- 3 lignes permettant l'alimentation de la cuve en hydrogène (liquide ou gaz) et en azote (liquide ou gaz).

Le projet nécessite une nouvelle voirie (actuellement un chemin de terre sur une partie du tracé) permettant de rejoindre la zone du projet depuis la voirie existante ainsi que l'installation de conteneurs / modulaires pour accueillir notamment les équipements électriques nécessaires au projet. La voirie inclut une zone de manœuvre pour les camions (citernes routières ou livraison des éléments de la cuve).

4.2 Objectifs du projet

Notre client a pour projet de créer une cuve de très grande capacité montée sur un bateau pour transporter de l'hydrogène sur de grandes distances à la pression atmosphérique.

Plusieurs étapes sont nécessaires à l'approbation de ce concept, et cela passe par la qualification d'une maquette de taille réduite à essai statique. Cette étape expérimentale permettra d'avoir un dossier complet à présenter aux autorités compétentes de sûreté maritime. Le montage du démonstrateur-maquette permettra la réalisation d'un cahier des charges pour la construction et le montage des différentes éléments qui sera ensuite remis aux utilisateurs finaux de ces cuves.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet intègre la création :

- d'une plateforme pour accueillir le démonstrateur de cuve (dans une fosse de rétention), un stockage d'azote liquide, une tuyauterie qui relie le stockage d'azote liquide et la maquette, une torchère et 4 conteneurs ou bungalows
- une zone pour manœuvrer les camions citernes
- et une voirie pour accéder à la plateforme

Par ailleurs le projet prévoit la l'installation de 2 tuyauteries permettant de relier la zone du projet au banc d'essais existant (le PF52).

La durée estimée de la phase de travaux est de 2.5 ans, dont 1,5 ans pour la construction du démonstrateur de cuve. Le début des travaux est prévu au 4eme trimestre 2027.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, le projet consistera à réaliser des opérations de remplissage et de vidange du démonstrateur de cuve, en azote liquide dans un 1er temps, puis en hydrogène liquide.

L'hydrogène sera soit brûlé en torchère, soit rejeté à l'atmosphère (cas de faibles débits, sans enjeu pour la sécurité de l'installation). L'azote sera rejeté à l'atmosphère dans une zone d'épandage adaptée.

Un des objectifs consistant à évaluer la performance thermique de la cuve, des phases d'attente seront nécessaires. Au cours de ces phases, l'évaporation du contenu de la cuve sera surveillée.

A la fin du projet, la cuve sera démontée et retirée du site.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La présente procédure est la seule procédure administrative engagée.

Une demande de permis de construire sera déposée ultérieurement de même qu'une éventuelle demande de défrichement si nous confirmons le besoin d'abattre un arbre situé à proximité de la voirie.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie globale du projet	<4000m ² incluant la zone de chantier

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : Forêt de Vernon

Lieu-dit :

Localité : VERNON

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " E Lat. : ° ' " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Vernon

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

- PLU de la commune de Vernon
- PPRT applicable

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

L'installation concernée est le banc PF52: il s'agit d'un banc d'essais pour moteur-fusées et équipements pour les secteurs spatiaux et aéronautiques. Sa dernière modification ayant nécessité une demande d'autorisation concernait le rajout de la cellule d'essais pour les moteurs Vinci en 2001. Le banc est exploité de façon continue depuis. Le dernier AP d'autorisation d'exploiter le site date du 11/12/2024.

Le projet porte sur l'ajout d'une zone pour des essais statiques d'un réservoir (démonstrateur de cuve maritime pour le transport d'hydrogène liquide) à proximité de l'équipement appelé "Piscine de brûlage" situé à proximité du banc PF52 et faisant partie du banc en terme de process. Des lignes fluidiques et électriques connectent cette zone au reste du banc.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans une ZNIEFF. Dans un rayon de 2 km autour du site étudié ont été identifiées : • 4 Z.N.I.E.F.F. de type 1 ; • 1 Z.N.I.E.F.F de type 2 ; • 2 zones spéciales de conservation (ZSC) ; Les ZNIEFF et les ZSC sont détaillées dans l'étude d'impacts jointe à la présente demande.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PNR du Vexin Français est localisé à 5.8km au Sud-Est. La RNR Les boucles de la moisson est située à 5.8km au Sud-Est. La RNN des Coteaux de la Seine est située à 7.7km au Sud-Est.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre le plus proche est celui de de l'ancien prieuré de Sauseuse (inscrit au MH) situé à 270 m au Nord. Toutefois, le présent projet ne sera pas visible depuis la voie publique.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté à 2.6 km d'une zone fortement prédisposée à la présence de zone humide, cette zone correspond aux rives de la Seine.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT autours de l'entreprise SNECMA du 31 août 2012
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT autours de l'entreprise SNECMA du 31 août 2012
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon le site du BRGM, la commune de Vernon est située dans la zone de répartition des eaux de la nappe d'Albien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après Atlasanté, le captage « le bois des Bruyères » est présent à 1.1 km à l'Ouest du site, cependant l'établissement n'est pas inclus dans le périmètre de protection.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un site inscrit. Le site inscrit le plus proche est la rive droite de la Seine à Vernon (2.2 km au Sud).

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les grottes du mont Roberge (1.4 km au Sud-Ouest) La Vallée de l'Epte (2km au Sud-Est)
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé : les bords de la Seine, avenues et place de Vernon (2.8km au Sud)

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux de construction (fosse de rétention maçonnée, tout-venant pour accueillir la zone du projet,...)
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce point a été évalué dans l'Etude d'Impact jointe au présent dossier. Nous n'anticipons pas d'augmentation du nombre de personnels sur le site du fait du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce point a été évalué dans le volet naturel de l'Etude d'Impacts. L'approche ERC a été suivie avec le support du Bureau d'Etude Biotope. La mise en œuvre d'un panel de mesures d'évitement et de réduction permet de conclure à des impacts résiduels non notables.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce point a été évalué dans le volet naturel de l'Etude d'Impact qui indique que le projet d'aménagement n'engendre aucune incidence significative sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire ni sur les objectifs du DOCOB des sites Natura 2000 concernés par l'étude.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce point a été évalué dans le volet naturel de l'Etude d'Impacts. 0,399 ha sont impactés après mise en œuvre des mesures d'évitement et réduction. Parmi eux, 0,246 ha soit un peu plus 61% concernent des habitats d'origine anthropique (routes, chemins, bâtiment des sites industriels) et présentent des enjeux faibles voire négligeables.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce projet fait l'objet d'une notice de dangers, présentée dans le porter à connaissance joint à la présente demande. Plusieurs scénarios d'accidents sont identifiés et justifient la mise en place de barrières MMR détaillées dans le Porter à Connaissance joint à la présente demande.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les trafics sont évalués dans l'Etude d'Impact jointe à la présente demande et qui a conclu à l'absence d'impact significatif sur ce thème.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nuisance évaluée dans le cadre de l'Etude d'Impact jointe à la présente demande et qui a conclu à l'absence de nuisance significative.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne génère pas d'odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités du site ne sont pas concernées par des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nuisance évaluée dans le cadre de l'Etude d'Impact jointe à la présente demande et qui a conclu que le projet ne sera pas source de vibration.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisance évaluée dans le cadre de l'Etude d'Impact jointe à la présente demande et qui a conclu en un impact très faible, voire nul.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisance évaluée dans le cadre de l'Etude d'Impact jointe à la présente demande et qui a conclu en un impact très faible, voire nul.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet générera des déchets. La traçabilité et le suivi des déchets d'ArianeGroup permet une gestion différenciée de ses déchets et de les valoriser autant que possible dans des filières de traitement spécialisées et autorisées. Le projet n'entraînera pas la production de déchets supplémentaires de nature différente ou en quantité significative. L'impact des activités en matière de déchets est faible.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

L'analyse des effets cumulés du projet avec les projets existants a été menée dans un périmètre de 10 km autour du projet et sur une période de 5 ans grâce notamment à une recherche des projets d'envergure potentiellement impactant pour l'environnement tels que les ICPE ayant obtenu une autorisation sur cette période, mais également les projets de même typologie qui sont déjà construits. Le recensement des projets approuvés ou en cours d'instruction a été menée dans un rayon de 10 km autour du projet et sur trois ans.

Les projets répondants à cette définition ont fait l'objet d'une analyse. Aucun ne présente des impacts cumulés significatifs. L'analyse est donnée dans l'Etude d'Impacts jointe à la présente demande.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Nous n'avons pas réalisé d'autres évaluations des incidences sur l'environnement au titre d'autres législations applicables.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les Bureaux d'Etude spécialisés Sécurité/Ingénierie et Biotope nous ont accompagnés dès la phase d'avant projet pour identifier les impacts possibles du projet et identifier les solutions pour les maîtriser, dans une démarche ERC.

Les mesures d'évitement et de réduction sont détaillées dans l'Etude d'Impact du projet annexée au Porter à Connaissance joint à la présente demande.

Ces mesures seront mises en œuvre.

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet relève de la rubrique 1 du tableau annexé à l'article R122-2 du code l'environnement. L'établissement étant déjà classé SEVESO seuil haut, l'ajout d'une quantité de 7 t sur le site n'entraîne ni de changement de régime ICPE, ni de changement de statut au titre de l'article R. 511-10. Les installations de l'établissement ne relèvent pas du régime « IED » et les modifications envisagées n'entraînent pas un tel classement. Toutefois, sur la base de l'Etude d'Impact rédigée dans le cadre des projets antérieurs, ARIANEGROUP a décidé de produire une Etude d'Impact. Cette Etude d'Impact démontre l'absence d'impact significatif généré par le projet. Par conséquent, nous pensons que ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À Vernon

Fait le / /